

01 juin 2004 -18:40

Communiqué- Premier Ministre Guy Verhofstadt réagit positivement à la Lettre ouverte des ingénieurs belges

Le Premier Ministre Guy Verhofstadt réagit positivement à la Lettre ouverte des ingénieurs belges

Le Premier Ministre Guy Verhofstadt réagit positivement à la Lettre ouverte des ingénieurs belges

Le Premier Ministre Guy Verhofstadt réagit positivement à la Lettre ouverte des ingénieurs belges plaidant pour davantage de stimulation de l'innovation et de la recherche scientifique. Le Premier Ministre annonce qu'à partir du 1er juillet 2004, 76 établissements scientifiques devront verser 50% de précompte professionnel en moins pour leurs chercheurs. En outre, à l'ordre du jour du Conseil des Ministres de ce vendredi figure un projet de loi octroyant ce même avantage, à savoir la réduction de moitié du précompte professionnel également aux entreprises privées pour leurs chercheurs actifs dans le cadre d'une convention avec l'un des 76 établissements scientifiques agréés. Après approbation par le Parlement, cette loi entrera en vigueur le 1er janvier 2005. Les deux mesures doivent permettre de réduire les coûts d'engagement ou de rémunération de chercheurs pour les entreprises. Elles peuvent également affecter la réduction du précompte professionnel à une meilleure rémunération de leurs chercheurs. Le Premier Ministre estime qu'en cas de succès de ces mesures, une extension doit être envisagée à tous les chercheurs des entreprises privées pour autant que l'on ait trouvé une définition étanche de la « recherche scientifique ». Il appelle tous les partenaires sociaux à élaborer conjointement cette définition.